

Les points-clés de la gestion de la formation

Intégrer la réglementation de la formation professionnelle

2 jours (14 heures)

Initiation

Présentiel ou classe à distance

à partir de

1 545 € HT par personne (TVA en vigueur)

 **Repas inclus en présentiel**

Contenu mis à jour le 25/09/2026. Document téléchargé le 11/10/2026.

Dans un contexte réglementaire dense et évolutif, maîtriser les règles encadrant la formation professionnelle devient indispensable pour les acteurs RH et formation.

Cette formation propose une approche pédagogique pragmatique, articulée autour de cas concrets et d'outils directement mobilisables en entreprise.

Elle permet de sécuriser la gestion des dispositifs de formation, d'optimiser les financements et de piloter la stratégie de développement des compétences de son entreprise.

Les apprenants acquièrent une vision claire des obligations légales et des leviers d'action à leur disposition.

Objectifs

- Intégrer la législation de la formation
- Concevoir un plan de développement des compétences
- Établir le CPF
- Développer le budget formation
- Appliquer un suivi administratif opérationnel

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

Compétences acquises

Mettre en œuvre une politique formation conforme à la stratégie de son entreprise

À qui s'adresse cette formation ?

Services RH, services direction

Représentants du personnel

Toute personne en charge de la gestion de la formation professionnelle

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Programme

1 Pendant votre formation

Les points-clés de la gestion de la formation

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation de la formation

Situer le cadre juridique de la formation professionnelle continue

- Connaître les nouveaux textes applicables en matière de formation et participation des employeurs
- Identifier les nouveaux acteurs de la Formation Professionnelle Continue (FPC)
- Mesurer les implications pour l'entreprise des dispositifs légaux, conventionnels et de la jurisprudence formation
- Respecter l'obligation de contribution à la FPC
- Identifier les modalités d'accès à la formation
- Le plan de développement des compétences
- Le Compte Personnel de Formation (CPF)
 - Acquisition
 - Mise en oeuvre
 - Abondements
- Le nouveau CPF de transition professionnelle
- L'alternance : contrats de professionnalisation et d'apprentissage
- Le bilan de compétences
- La validation des acquis de l'expérience (VAE)

Définir le processus d'élaboration du plan de développement des compétences

- Établir un calendrier
- Définir les orientations formation
- Analyser les besoins collectifs et individuels
- Proposer une grille d'arbitrage
- Impliquer les différents acteurs concernés
- Élaborer et suivre le plan
- Décider de l'organisation de l'action
- Établir le budget prévisionnel global de formation
- Adopter une présentation dynamique du plan

Préparer les consultations du nouveau Comité Social Economique

- Nourrir la BDES (Base de Données Economiques et Sociales)
- Tenir compte de la réglementation européenne – RGPD
- Organiser les consultations des représentants du personnel

Préparer efficacement les documents officiels

- Suivre la convention de formation : annuelle ou pluriannuelle
- Constituer le dossier formation

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Bilan oral et évaluation à chaud

Financement

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Pour plus d'information, une équipe de gestionnaires SKOLAE Formation spécialisée vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative.

[Nous contacter pour en savoir plus →](#)

Intervenants

Véronique GARGUILO

Consultante formatrice en droit
du travail et de la formation
professionnelle, FORMA CONSEIL
+

nathalie CANARD BÉCHADE

Consultante formatrice &
facilitatrice, COAPI

Modalités pédagogiques

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Détails de la session

Du 8 mars 2027 au 9 mars 2027 (2 jours / 14 heures)

Orléans

Du 8 mars 2027 au 9 mars 2027

Orléans

- 8 mars 2027 9h00 – 17h30
- 9 mars 2027 9h00 – 17h30